



L'an deux mil vingt, le vingt sept août à quatorze heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean Pierre DELORD, Maire.

Présents : J-P.DELORD, Y.ROULLAUD, C.CASTILLO, JP CHANVIN, C.FREUND, J.LAFFONT, P.LESGOURGUES, M.TRICOIRE

Absents et accusés : C.DEMARCY, S.BENARD, T. RUTKOWSKI

Séance ouverte à 14h40

1. DÉSIGNATION REPRÉSENTANTS CLET

P. LESGOURGUES Titulaire
S. BENARD Suppléante

2. ACHAT PARCELLE AB220 (jardin)

Montant 36€

Vote à l'unanimité

3. MARQUAGE ET DECISION DE VENTE BOIS PARCELLE 7A

Vote à l'unanimité

4. DELIBERATION COUPE D'AFFOUAGE

Parcelle 11T (sous le Rheillat)

Vote à l'unanimité

5. OUVERTURE DE POSTE

pour le remplacement de l'agent de l'agence postale communale à partir du 01/01/2021
Affichage recrutement et dans le journal communal
Période de tuilage de 15 jours avant départ de Giselle CROS.

6. DEMANDE Alexandre ROUGE

concernant l'organisation de la manifestation PARATGE

En attente de la réponse au courrier envoyé par la mairie concernant le protocole COVID19.

7. DEMANDE DE LA CLARANDA

Pour une manifestation le 28/11/2020

Réponse à venir en fonction d'éventuelles nouvelles obligations sanitaires

8. POUVOIR DE POLICE SPECIALE

Suite au courrier de la CC du Limouxin

Décision remise à plus tard après vérification de certains points précis.

9. COURRIER DE Mme A. PLUAU

Demande pour la construction d'une maison en bois.

En attente de relance pour plus de précision sur le projet.

10. REFLEXION SUR LA POSSIBILITE DE FAVORISER L'INSTALLATION D'UN MARAICHER

Prise de contact avec la Maison Paysanne et Chambre d'Agriculture en vue d'affiner le projet et l'accueil éventuel de candidats.



11. MINI DÉCHETTERIE

Après visite d'agents de la CC du Limouxin,
décision est prise de fermer l'accès et d'ouvrir uniquement à jours et heures fixes sous la responsabilité de Grégory.

12. DECHARGE ROUTE DE ST LOUIS

Pose d'un portail avec possibilité de déposer après demande de RdV à Grégory pour l'ouverture du portail.

13. ACCES AU LAC

Remettre en place la chaîne à l'entrée du chemin et pose d'une barrière après la descente à la prise d'eau incendie.

14. VOITURE VENTOUSE

Le maire se rapproche des propriétaires pour les avertir qu'ils doivent faire enlever leurs voitures épave. En cas de refus de faire les enlèvements, la commune fera appel à la fourrière avec prise en charge des coûts par les propriétaires.

15. JOURNAL MUNICIPAL

Relancer les association pour les articles.
Sortie avant fin d'année.

16. NUMEROTATION MAISONS AU LINAS ET A LA VIALASSE

A faire

17. REFLEXION POUR METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION AUPRES DES HABITANTS

(coupures d'eau, ...)

18. DEMANDE POUR LA POSE D'UN COUSSIN BERLINOIS

à l'entrée basse du village

A étudier

19. REFLEXION SUR LE NOMBRE EN AUGMENTATION DU NOMBRE DE CAMPING-CARS ET LES LIEUX DE STATIONNEMENT

20. ACCOUSTIQUE DU CHATEAU

Faire venir le spécialiste

21. INFORMATION SUR LES VACHES DIVAGANTES SUR LE SECTEUR DU LINAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h10

Signé par le secrétaire de séance : Cyrille CASTILLO